



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 13-05-2026 /

Dossier complet le : 13-05-2026 /

N° d'enregistrement : 017598/KK P

1 Intitulé du projet

Boisement de terres agricoles a Soligny

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Dutertre et Cortyl

Prénom(s)

Quentin et Florence

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☐ Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., bAutresDéboisementsEnVueDeLaReconversionDesSolsPortantSurUneSuperficieTotaleMemeFr agmenteeDePlusDe05HectareEnGuyaneCeSeuilEstPorteA20HectaresDansLesZonesClassees AgricolesParUnPlanLocalDurbanismeAyantFaitLobjetDuneEvaluationEnvironnementaleOuEnLa bsenceDunTelPlanLocalDurbanismeDansLeSchemaDamenagementRegional	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de boisement de terres agricoles cultivées en céréale (libre d'occupation), à partir de 11 essences réparties sur 8 ilots : Charme (11,1 %), Chêne pédoncule (4,5 %) et Sessile (17,95 %), Erable Sycomore (3,9%), Noyer noir (3,9 %), Peuplier (13,18%), Cedre de l'Atlas (15,82 %), Douglas (1,70 %), Meleze d'Europe (17,95 %), Pin Laricio de Calabre (8,25 %) et Sequoia (1,75 %). Les peupliers seront installés à la densité de 205 tiges/ha, les autres essences à la densité de 1 515 tiges/ha. Les haies existantes en périphérie seront conservées, des bandes enherbées de 5 m de large seront créées en lisière. Le choix des essences ci-dessous est le résultat d'une analyse de sol issu de fosses pédologiques. Il en ressort la présence de calcaire actif, en dehors de l'ilot 1 sur les 2/3 de sa partie Nord. Sur le reste de l'ilot 1 le calcaire actif est plus ou moins marqué. Sur l'ilot 2, il est très présent avec une roche mère présente des 50/60 cm sur l'ilot 2a/b. Tenant compte de la présence du calcaire, la liste des essences possibles est réduite à celle tolérant le calcaire actif. Ilot 1a : 0 ha 10 (Charme 100 %) Ilot 1b : 3 ha 15 (2 Melezes/1 Douglas/2 Melezes/1 Sequoia...) Ilot 1c : 3 ha 90 (Peuplier 3 variétés) Ilot 1d : 8 ha 30 (4 lignes de 3 Chênes Sessiles / 1 pédoncule et 1 ligne de Charme...) Ilot 2a : 0 ha

4.2 Objectifs du projet

Le propriétaire souhaite boisier ses parcelles actuellement exploitées (sans bail) en culture traditionnelle céréalière afin de créer un bloc forestier d'une petite trentaine d'hectare propice au captage de Carbone, favorable à la biodiversité et améliorant la nature des sols vis à vis de la culture actuelle. Le boisement améliorera la qualité des eaux de ruissellement et de profondeur utilisées par le captage en aval, étant donné qu'aucun intrant ou pesticide ne sera nécessaire au développement du boisement. D'un point de vue sylvicole, la production de bois d'œuvre sur le long terme est visée. Les différentes essences installées permettront de contribuer à alimenter les industries régionales tout au long de leur développement du bois d'industrie au bois d'œuvre.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Ete/Automne 2026 : - preparation du terrain avec sous solage des lignes de plantation a 60 cm de profondeur environ tous les 3 m (sauf peuplier). - Mise en place d'une cloture 180 cm type Ursus contre le chevreuil, tres present sur le secteur Hiver 2026-2027 -Peupliers : Potets travailles a la pelle avec dent lors de la mise en place des plancons sur environ 1 m²/plant et une profondeur de 1 m - Feuillus et resineux - plantation manuelle de l'ensemble. Ete 2026 a 2030 : entretiens manuels de la vegetation concurrente (herbacees et adventices principalement) par debroussaillage localise des plants. Aucuns traitements phytosanitaires. A partir de 2030 et 2033 : taille de formation et elagage pour les peupliers jusqu'a 6/7 m A partir de 2031 : taille de formation et elagage pour les feuillus jusqu'a obtenir une bille de 6 m propre sur environ 120 a 250 tiges/ha.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Reboisement en plein : Maturite du peuplement previsible autour de 80-100 ans pour les dominantes resineuses et 140-150 ans pour les dominantes feuillus. Entretien durant les 20 premieres annees puis eclaircies selectives regulieres (tous les 8 a 12 ans) au profit des tiges d'avenir a partir de 20 ans environ. Reboisement en peuplier. Maturite du peuplement autour de 20-25 ans. Entretien durant les 5 premieres annees puis recolte apres obtention de bois d'un diametre minimum de 45-50 cm.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
ZL 7 : 16 ha 16.80 ZL 25 : 15 ha 69.93 Surface du boisement : 29 ha 60 (deduction faites des haies et pourtours)	(29,60, ha)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : " Lat. : "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Milieu potentiellement humide assez forte a forte sur la bordure Est et Sud-est de la ZL 7 longeant les haies existantes. Rien de visible sur le terrain, que ce soit d'un point de vu pedologique ou floristique. Neanmoins une bande enherbee sera maintenu en bordure de la haie. Dans la haie, principalement de Noisetier, aucune plante de milieu humide n'est recensee. Par ailleurs, les
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	Risque Argile mais concernant les habitations
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	Zone de captage de la Piletierre Parc ZL 7 : éloigne Parc ZL 25 : rapproche Les boisements ne sont pas soumis dans l'arrete et le rapport hydrologique et seront meme favorables a la purification des eaux de surface, d'autant qu'il n'y aura plus d'intrant et pesticide sur ces parcelles. Par ailleurs, un couvert vegetal (de type herbace/adventice) restera en permanence dans la
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet est compatible avec le captage d'eau en aval. L'arrêt des intrants et pesticides sera meme favorable a la une meilleures qualite des eaux.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le boisement sera meme plus favorable que les cultures traditionnelles actuelles, tout en maintenant les elements paysagers actuels tels que les haies par exemple.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Agricole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Uniquement au moment des travaux de sous solage soit 2/3 jours
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	La creation d'un boisement sur les parcelles agricoles viendra completer le paysage deja bien arbore, issu de haie, de friches abandonnees sur les parcelles voisines. Il permettra aussi de creer un corridor entre les differents massifs situees au Nord et Sud du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Agricole mais sans bail.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet étant prévu sur une zone agricole de grandes cultures céréalières conventionnelles, il viendra améliorer la qualité des sols et donc des eaux de surface et profondeur. D'un point de vue biodiversité, la création d'îlot de boisements variés, sera favorable à de nombreuses espèces à différents stades de développement des peuplements. Par ailleurs, le choix d'essences variées avec des cycles de vie plus ou moins long permettra de varier les hauteurs de peuplements et donc l'étagement dans la durée, tant à l'échelle des îlots qu'à l'échelle du projet dans son ensemble. Ce projet devrait donc être dispensé.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)